

M. CRAIG : J'ai dit qu'à moins d'un vote écrasant, il n'y aurait pas de prohibition. Je dis : Pourquoi ne nous a-t-il pas déclaré cela ?

LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : C'était simplement une entente implicite. Chacun son propre sentiment sur la question.

M. SOMERVILLE (Wentworth-nord et Brant) : C'est la conclusion à laquelle vous en êtes arrivé.

M. CRAIG : Nous ne parlons pas de l'an dernier, nous parlons de ce qui a eu lieu lorsque cette question a été portée au programme libéral, et le premier ministre déclare qu'il y a une entente. Cela devait signifier quelque chose. Il est impossible que ça pût vouloir dire que l'une des parties à l'entente pensait une chose, et que l'autre partie pensait autre chose. Cela aurait été, non une entente, mais un dissentement.

Le premier ministre a dit qu'il était compris—c'est-à-dire compris et par les partisans de la prohibition et par ceux qui ne l'étaient pas dans le parti—qu'à moins d'une majorité écrasante en faveur de la prohibition, il n'y aurait pas de prohibition et que les prohibitionnistes abandonneraient la question.

M. SOMERVILLE : C'est ce que vous pensez également.

M. CRAIG : Peut-être l'honorable député (M. Somerville) se lèvera pour nous dire ce qu'il pensait à ce sujet. Je m'attendrai à ce qu'il le fasse, et nul doute qu'il pourrait nous éclairer.

Je ne tente pas d'expliquer ce que le premier ministre a voulu dire, je fais lecture de ses paroles. Les prohibitionnistes de tout le pays peuvent les lire aussi bien que nous, et les comprendre aussi bien que nous. Ces paroles ne sont pas de moi, je ne fais que les répéter.

Je tire une conclusion de cette déclaration du premier ministre, et c'est que des hommes comme l'honorable ministre de l'Agriculture et les membres de la ligue fédérale de tempérance qui appartenaient au parti libéral, ont compris ce sujet. S'il y avait là une entente implicite, il dût y avoir eu des parties à cette entente. C'était là une entente entre les partisans de la prohibition et ceux qui ne l'étaient pas. Le ministre de l'Agriculture était l'un des représentants des premiers, et si les paroles du premier ministre ont quelque portée, le ministre de l'Agriculture doit avoir été l'une des parties qui ont compris le cas. Il en est de même du député de Yarmouth (M. Flint). C'est le seul ici présent dont je puisse parler, si ce n'est l'honorable député de Huron-est (M. Macdonald). Ces messieurs étaient des prohibitionnistes du parti, et s'il y a eu cette entente, implicite ou autre, ils doivent avoir su ce qu'elle était. S'ils l'ont ignoré, il n'a pas pu y avoir d'entente.

M. CRAIG.

Maintenant, je fais cette autre assertion qui, je crois, ne peut être niée en présence des paroles du premier ministre,—et je ne fabrique pas l'assertion, je base mon argumentation sur elle—

M. LANDERKIN : Est-ce une argumentation ?

M. CRAIG : L'honorable député de Grey-sud pourrait être un peu plus poli. Je discute cette question, je pense, avec beaucoup de loyauté et de modération. J'ai déjà passablement favorisé le gouvernement en énonçant mon avis avec sincérité et franchise, ce que ces messieurs n'ont pas voulu faire l'an dernier, et ce que certains d'entre eux, je suppose, ne voudraient pas faire aujourd'hui. Mon argumentation est loyale et légitime. Si je rapportais erronément les paroles du premier ministre, ou citais des choses qui ne se trouvent pas dans les "Débats," il pourrait y avoir lieu de m'en demander raison ; mais nous avons les paroles en question sous les yeux, et je les ai citées textuellement.

C'est le premier ministre qui a placé ses amis dans cette position, ce n'est pas moi. Il me semble qu'il a placé le ministre de l'Agriculture et les membres de cette Chambre qui étaient libéraux à cette époque, ainsi que les membres de la Ligue fédérale de tempérance appartenant à son parti, dans une situation des plus fâcheuses. S'ils nient qu'il y eût un engagement comme celui que le premier ministre dit avoir existé, comment peuvent-ils expliquer sa déclaration ? Je les laisse se débrouiller avec leur chef.

Je me proposais de dire un mot sur la question de la redistribution, mais je crois inutile de discuter cela maintenant. Je puis dire que j'approuve ce que l'honorable député d'Elgin-ouest (M. Casey) a dit lorsqu'il a déclaré que si le bill n'était pas juste, il lui opposerait et sa parole et son vote. J'espère que le gouvernement prouvera qu'il est capable de faire ce qu'il prétend être son intention, c'est-à-dire soumettre un bill de redistribution loyal et juste.

Ces messieurs disent que les membres de l'opposition parlent contre le bill sans le connaître, et l'appellent "gerrymander," qualificatif qu'ils repoussent. Ils déclarent que ce doit être un bill juste pour toutes les parties intéressées. Eh bien ! s'il en est ainsi, je ne puis dire que je m'y opposerai. Mais si ce bill est un gerrymander, le gouvernement voudra faire ce que ces messieurs ont toujours condamné. Ils ne pourraient justifier un tort par un autre. Je réserverai tout ce que j'ai à dire à ce sujet pour l'époque où l'on nous soumettra le bill.

Relativement à la réforme du Sénat, on nous en a joliment parlé, et j'approuve une bonne partie de ce qu'en ont dit les membres de la droite. J'ai été heureux d'entendre le premier ministre faire la magnanime déclaration qu'on n'entendait pas abolir le Sénat. Certes, le Sénat doit avoir éprouvé un grand soulagement après que cette déclaration eut été faite.